

NOTRE CODE DE DÉONTOLOGIE

Le présent code est avant tout un guide, et non un document juridiquement contraignant qui détaillerait ce qu'un formateur est autorisé ou non à faire. Il spécifie nos exigences de bonnes pratiques afin de renforcer l'excellence de notre organisme.

ETHIQUE PROFESSIONNELLE

- ✓ Exercer notre activité en appliquant les principes généraux de l'éthique professionnelle : respect de la personne humaine, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité, respect de la confidentialité professionnelle.
- ✓ Communiquer cette charte à toute personne en faisant la demande.

RELATIONS AVEC LES CLIENTS

- ✓ Analyser les besoins, préciser clairement l'objectif atteindre et décrire le process ou l'ingénierie pédagogique.
- ✓ Établir un contrat ou une convention préalablement à toute action, précisant clairement la prestation et la rémunération prévues, ainsi que les conditions d'intervention en cas de sous-traitance ou co-traitance.
- ✓ S'engager à faire valoir les travaux et coûts spécifiques à la préparation.
- ✓ S'engager dans les limites de nos compétences et de notre disponibilité.
- ✓ Assumer notre responsabilité personnelle, celle de nos collaborateurs et partenaires selon les contrats et conventions définis.
- ✓ Respecter intégralement les engagements pris.
- ✓ Donner des renseignements exacts sur notre formation et nos compétences professionnelles spécifiques.
- ✓ Mettre en œuvre toutes nos compétences quels que soient l'action, le client, les bénéficiaires et le prix.
- ✓ Exercer notre action dans l'intérêt commun du client et des bénéficiaires des actions, en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs contractualisés.
- ✓ Informer rapidement notre client ou notre commanditaire de tout élément risquant de nuire à l'atteinte des objectifs ou au bon déroulement des actions.
- ✓ Rester neutre par rapport aux jeux d'influence chez notre client et n'exprimer aucun jugement sur notre client auprès des bénéficiaires des actions.
- ✓ Respecter la confidentialité des informations concernant notre client.
- ✓ Respecter la culture de notre client.

RELATIONS AVEC LES BÉNÉFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION ET/OU DE CONSEIL

- ✓ Inscrire nos actions dans une démarche de développement de la personne.
- ✓ Respecter la personnalité de chacun et s'interdire toute forme de discrimination.
- ✓ Garantir aux bénéficiaires des actions la confidentialité absolue sur leurs paroles ou comportement, sauf s'ils présentent des risques majeurs.
- ✓ Entretenir avec les bénéficiaires des actions des relations empreintes de correction, droiture et neutralité.
- ✓ S'interdire tout abus d'autorité ou de pouvoir lié à notre position et ne pas subordonner l'intérêt de nos clients à nos propres intérêts.
- ✓ Ne pas outrepasser notre rôle et se garder de toute dérive d'ordre psychologique ou à prétention thérapeutique.
- ✓ S'interdire tout prosélytisme, approche sectaire et manipulation mentale.

RELATIONS AVEC LA PROFESSION

- ✓ Contribuer par notre comportement et la qualité de nos actions à renforcer l'image de la profession.
- ✓ Se doter des moyens nécessaires à notre professionnalisme et au développement de nos compétences
- ✓ Connaître et appliquer les règles en vigueur dans notre profession.
- ✓ Se garder de tout propos désobligeant envers un confrère auprès de nos clients.
- ✓ S'interdire toute concurrence déloyale ou captation de client présenté ou pressenti par un collègue.
- ✓ Faire connaître et respecter les principes du présent code de déontologie.
- ✓ En cas de litige entre confrères ou avec un client, rechercher d'abord une solution amiable.

NOTRE CODE DE DÉONTOLOGIE

RESPECT DES LOIS

- ✓ Connaître et appliquer les lois et règlements et, en particulier, le partie VI du Code du Travail pour les actions de Formation Professionnelle Continue et se tenir informé de leur évolution.
- ✓ Être en règle par rapport à toute obligation légale et fiscale.
- ✓ N'accepter aucune rémunération illicite.
- ✓ Citer nos sources et respecter la propriété intellectuelle.

Je, soussigné Daniel BOISSE, PDG de DB Conseil, agissant en tant que Formateur-Consultant, intervenant pour le compte de DB Conseil SAS :

- ✓ Je fais preuve de rigueur et de savoir-faire dans tous mes actes professionnels
- ✓ Je consacre le temps et les moyens nécessaires à ma formation et à mon perfectionnement, ainsi que pour mes collaborateurs
- ✓ Je me donne les moyens de mener avec pertinence les phases de l'ingénierie de formation :
 - Je maîtrise l'analyse de la demande
 - Je cerne les objectifs de l'entreprise
 - Je détecte les besoins des personnes à former
 - Je conçois et/ou applique le cahier des charges
 - Je vérifie la validité des acquis
- ✓ Je suis capable d'effectuer un audit et un diagnostic dans ma spécialité en établissant les recommandations qui s'imposent
- ✓ Je tiens compte des normes en vigueur
- ✓ Je maîtrise un éventail de méthodes et moyens pédagogiques pour le développement de mon activité, notamment ceux qui favorisent l'interactivité
- ✓ Je conçois, choisis ou utilise des supports pédagogiques adéquats
- ✓ Je respecte et applique le code de déontologie de DB Conseil SAS

Fait à Sérignan du Comtat, le 08/01/2018

Daniel BOISSE
P.D.G.

